

## Communiqué de presse

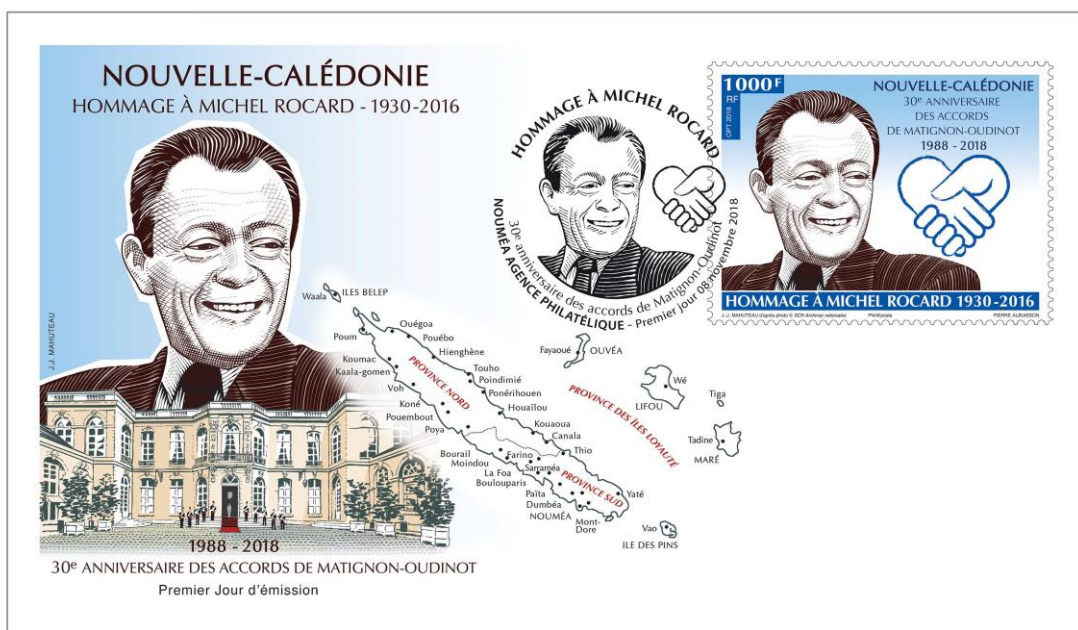
Nouméa, le 08/11/2018

### Emission d'un timbre-poste en hommage à Monsieur Michel ROCARD

L'office des postes et des télécommunications de Nouvelle-Calédonie (OPT-NC) émet, ce jeudi 8 novembre 2018, un timbre-poste rendant hommage à l'une des figures les plus éminentes des accords de Matignon-Oudinot, Monsieur Michel ROCARD.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des 30 ans des accords de Matignon-Oudinot et la commémoration des actions de ceux qui ont contribué à rétablir une paix durable et instaurer un climat propice à la réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

C'est à l'occasion du 72<sup>e</sup> salon philatélique d'automne, l'une des plus grandes rencontres philatéliques d'Europe, que l'équipe Caléscope a eu le plaisir de représenter la Nouvelle-Calédonie et de dévoiler les toutes dernières émissions de timbres-poste, et de présenter à la Maison de la Nouvelle-Calédonie celui émis en hommage à Michel ROCARD.



### Emission du timbre hommage à Michel ROCARD

Chaque année, la commission philatélique et l'agence philatélique Calédoscope, elle-même rattachée à la direction des Réseaux de vente de l'OPT-NC, ont pour mission, sous la tutelle du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de concevoir, d'imprimer et de promouvoir les timbres-poste. Les thèmes retenus concernent prioritairement des événements liés à la Nouvelle-Calédonie, à sa biodiversité, à son patrimoine culturel et naturel et à ses grandes figures historiques.

Cette année, en hommage à Michel Rocard et pour commémorer le 30<sup>e</sup> anniversaire des accords de Matignon-Oudinot, l'OPT-NC a donc décidé d'éditer un timbre-poste à la mémoire de cet homme qui a marqué la scène politique calédonienne.

Dans le cadre de l'émission du timbre-poste, une présentation à la presse métropolitaine est organisée ce jeudi 8 novembre au sein de la Maison de Nouvelle-Calédonie de Paris où amateurs de philatélie et autres passionnés peuvent découvrir en avant-première la vignette.

A cette occasion, il sera remis à M. Francis ROCARD un agrandissement du timbre à l'effigie de son père, signé par l'auteur.

En parallèle de cet événement parisien, l'OPT-NC organise également une présentation du timbre « Rocard » au sein de son agence philatélique de Nouméa. L'occasion pour tous de découvrir des émissions Premier Jour, des souvenirs originaux, des oblitérations Premier Jour...

En créant et éditant ce nouveau timbre, l'OPT-NC confirme son implication dans la vie culturelle, économique et politique locale. « **Il est important pour l'OPT-NC de marquer cet anniversaire et saluer la mémoire de cet homme d'exception** », souligne Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC.

Cette initiative témoigne de la volonté d'offrir aux clients des produits en lien avec leur histoire et continue d'inscrire la Nouvelle-Calédonie dans son environnement local et international. « **C'est à travers une politique d'émission philatélique consacrée à tous les aspects de la Calédonie que les collectionneurs du monde entier découvrent les richesses de notre territoire et du patrimoine national et international** », conclut Philippe Gervolino.

Voyager à travers le timbre, suivre les traces du passé sur un morceau de papier, les passionnés en savent quelque chose. « **Le timbre est un objet de collection, mais surtout un ambassadeur de la culture d'un pays** » explique Alfred Roire, président du club philatélique le Cagou.

« **Les timbres sont semblables à des fiches identitaires de notre société. Ils sont le miroir de la culture, de l'histoire, des événements marquants et des personnages** » ajoute-t-il.

Il n'est plus à démontrer que la philatélie, véritable témoin de l'histoire, retrace l'évolution historique des nations et sociétés.

## Réalisation & fabrication du timbre-poste hommage à Michel ROCARD

Ce timbre a été conçu en concertation étroite avec Monsieur Francis ROCARD, fils aîné de l'ancien premier ministre. Il a par ailleurs reçu l'approbation des ayants-droits.

Il aura fallu six mois avant de concrétiser la démarche avec de fréquents échanges avec Monsieur Francis ROCARD pour la validation des maquettes.

Imprimé en taille douce, procédé le plus noble dans le domaine de l'édition de timbres, ce timbre hommage a une dimension de 48 mm sur 36 mm.

Rappelons que sur un timbre imprimé par le procédé en « taille-douce », les signes et le dessin sont gravés en creux, de manière à ce que les images apparaissent en relief sur le papier. Ce relief, même faible, est suffisant pour être sensible au toucher.

Il a été dessiné par Jean-Jacques MAHUTEAU et gravé par Pierre ALBUISSON.

Ces deux artistes, originaires respectivement de Buzançais dans l'Indre et de Madagascar, sont spécialisés dans la philatélie et ont réalisé, au cours de ces dernières années, de nombreux timbres pour l'OPT-NC et pour d'autres opérateurs postaux.

Le timbre sera émis à 18 000 exemplaires et mis en vente le 8 novembre 2018.

### Infos Techniques

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Format : 48 x36 mm               | Tirage : 18 000 exemplaires  |
| Création : Jean-Jacques MAHUTEAU | Valeur faciale: 1 000 F XPF  |
| Gravure : Pierre ALBUISSON       | Usage : affranchissement complémentaire lettres et colis pour la France et les Dom-Tom |
| Impression : Taille douce        |  |

A l'occasion de cette émission, l'OPT-NC a réalisé des enveloppes « premier jour » qui seront mise en vente à partir du 8 novembre 2018.

Pour les amateurs et passionnés, une petite exposition philatélique des timbres et enveloppes 1<sup>er</sup> Jour d'émissions passées en lien avec l'histoire politique de la Nouvelle-Calédonie sera présentée au sein de l'agence Calédoscope durant tout le mois de novembre.

## Emissions de timbres-poste en lien avec l'histoire de la Nouvelle-Calédonie

L'évolution politique est ainsi retracée. De colonie depuis 1853, la Nouvelle-Calédonie devient en 1946 un territoire d'outre-mer, conforté en 1959 par un statut d'autonomie avec son propre exécutif. Les accords de Matignon-Oudinot signés en 1988, puis l'accord de Nouméa en 1998 entraînent le transfert progressif de compétences de l'Etat français vers les nouvelles institutions calédoniennes.

Parmi les créations de timbres liées à la scène politique, on peut citer les émissions de la création des trois provinces (1991), l'accord de Nouméa (1999), les vingt ans des accords de Matignon-Oudinot (2008), les personnages célèbres tels que le sénateur Henri Lafleur (1997), le premier préfet mélanésien Ienic Iékawé (1997) ou encore l'homme politique Jean-Marie Tjibaou (1998), le député Jacques Lafleur (2011), le sénateur Dick Ukeiwë (2015), le député Roger GERVOLINO (2017).

Et c'est donc en 2018 que l'OPT-NC a tenu à rendre hommage à Michel Rocard (1930-2016), figure historique du Parti socialiste à qui l'on doit notamment la signature des accords de Matignon-Oudinot dont on célèbre cette année le trentième anniversaire, à travers l'émission d'un timbre-poste d'une valeur de 1 000 F CFP dessiné par Jean-Jacques Mahuteau et gravé par Pierre Albuissou.

Ainsi, cette petite vignette, malgré l'avènement des mails comme outil de communication, demeure un objet incontournable du quotidien dont les images reflètent au fil du temps les grands événements qui ont marqué l'Histoire.

**Timbres-poste en lien avec l'histoire de la Nouvelle-Calédonie**

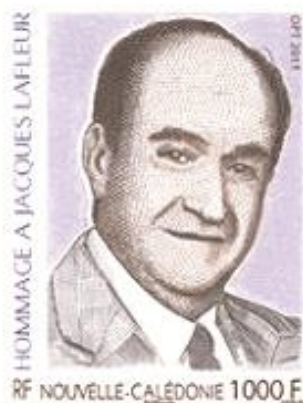
20 ans des Accords de Matignon  
(2008)



La Maison de la Nouvelle-Calédonie  
(2010)



Le député Jacques LAFLEUR  
(2011)



Le sénateur Dick UKEIWÉ  
(2015)



Le député Roger GERVOLINO  
(2017)





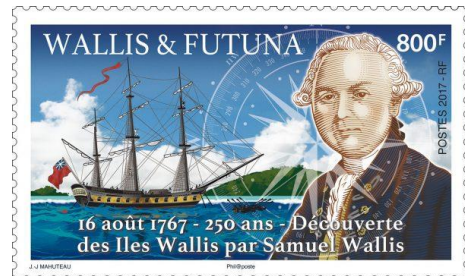
## Les artistes : Jean-Jacques MAHUTEAU & Pierre ALBUISSON

### Jean-Jacques MAHUTEAU

*Illustrateur, concepteur, graphiste*

Jean-Jacques MAHUTEAU est né à Buzançais dans l'Indre. Il est installé en Nouvelle-Calédonie depuis 1981. Passionné, Jean-Jacques MAHUTEAU est l'un des illustrateurs des timbres du Caillou et a réalisé de nombreux timbres-poste pour l'OPT-NC. Au cours de sa carrière, il a participé à la conception de plus d'une trentaine de timbres-poste, ainsi que des documents philatéliques. Il a également dessiné des timbres pour Wallis et Futuna et pour la Polynésie Française.

Timbre émis en 2017  
commémorant les 250 ans de la découverte  
des îles Wallis par Samuel Wallis.



### Pierre ALBUISSON

*Graveur*

Pierre ALBUISSON, né le 26 septembre 1952 à Madagascar, est un dessinateur et graveur de timbres-poste français.

Il a également illustré des textes de Roger Caillois et de Marguerite Yourcenar.

Diplômé de l'école des beaux-arts de Mâcon au début des années 1970, il est un graveur titré meilleur ouvrier de France en gravure au burin sur cuivre et acier pour l'impression en 1979 et 1986, selon les techniques employées (burin et eau-forte).

Il a illustré des romans avant de graver des timbres-poste à partir des années 1980. Sa première figurine est émise par le Mali en 1981. Son premier timbre pour la France métropolitaine date de 1984.

Il est à l'origine de la création de l'association Art du Timbre Gravé (ATG) dont le but est de promouvoir l'usage de la taille-douce dans la réalisation des timbres-poste, association qu'il présidera de 2005 à 2016.

Timbre émis en 2006  
représentant le président du sénat Alain POHER.  
Dessiné par Marc TARASKOFF et gravé par Pierre  
ALBUISSON.



**Michel ROCARD (1930 - 2016)**

Né à Courbevoie le 23 août 1930, Michel Rocard entama de brèves études scientifiques avant d'intégrer l'Institut d'études politiques de Paris en 1947 et l'Ecole Nationale d'Administration en 1956. Son rejet des guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie le fit rapidement s'engager en politique, en rejoignant les Etudiants socialistes en 1949 affiliés à la SFIO, dont il fut le secrétaire général de 1954 à 1956, puis en participant à la création du Parti socialiste autonome en 1958 et du Parti socialiste unifié (PSU) en 1960. Secrétaire du PSU de 1967 à 1973, il soutint le mouvement de Mai 1968, se présenta aux élections présidentielles de 1969 (où il recueillit 3,6 % des suffrages) et fut élu député des Yvelines de 1969 à 1973, puis de 1978 à 1981. De 1977 à 1994, il fut également maire de Conflans-Sainte-Honorine.

Suite à l'élection de François Mitterrand à la présidence en 1981, il devint ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire (1981-1983) et ministre de l'Agriculture (1983-1985) avant d'être nommé, de 1988 à 1991, Premier ministre du second septennat de Mitterrand.

Après sa démission en 1991, il occupa par la suite les postes de premier secrétaire du Parti socialiste (1993-1994), de député européen (1994-2009) et de sénateur des Yvelines (1995-1997).

Michel ROCARD occupe une place toute particulière dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie.

En effet, en 1988, alors que les affrontements entre indépendantistes et non-indépendantistes atteignaient leur paroxysme avec la dramatique prise d'otage d'Ouvéa, Michel ROCARD, alors Premier ministre, organise une « mission du dialogue » pour rétablir la paix.

Six semaines plus tard, les délégations du FLKNS et du RPCR se rencontrent à PARIS, à l'hôtel Matignon, sous l'égide du Premier ministre.

Ce que l'on a appelé la « méthode Rocard » porte ses fruits, puisqu'après des négociations qui vont durer du samedi 25 juin au dimanche 26 juin 1988, indépendantistes et non-indépendantistes signent les « accords de Matignon-Oudinot », permettant de rétablir la paix sur le territoire.

Très attaché à la Nouvelle-Calédonie, Michel ROCARD déclara, dans une interview accordée au magazine Télérâma en juin 2013 : « les accords de Matignon sont un des plus beaux souvenirs de ma vie politique ».

Attachement réciproque, puisque depuis 2016, le lycée agricole et général de Pouembout porte le nom de « Lycée Michel Rocard ».

(Source Calédoscope)

### **Les accords de Matignon**

Conclus le 26 juin 1988, par Jean-Marie TJIBAOU, leader du Front de Libération Nationale Kanak (FLNKS) et Jacques LAFLEUR, chef de file du Rassemblement Pour la Calédonie dans la République (RPCR), réunis à Paris par Michel ROCARD alors Premier ministre, les accords de Matignon ont mis un terme au violent conflit qui opposait depuis 1984 loyalistes et indépendantistes.

La signature de ces accords concéda pendant un an l'autorité administrative de l'île à l'État français afin de rétablir, en toute impartialité, une paix durable et instaurer un climat propice à la réflexion sur l'avenir de la Calédonie.

De cet accord historique, soumis à la ratification du peuple français par voie de référendum, découlèrent notamment les créations des trois provinces (Nord, Sud et îles Loyauté) dotées de compétences de droit commun, du conseil coutumier et de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK). Avant la tenue d'un scrutin d'autodétermination, une période de développement économique, social et culturel de dix ans fut fixée afin de permettre la réalisation de nombreux projets en faveur d'un rééquilibrage entre les communautés, entre les provinces, et entre Nouméa et le reste de l'archipel. En privilégiant la coexistence et le dialogue et en soulignant l'importance d'une reconnaissance et d'un respect mutuels entre les populations présentes en Calédonie, les accords de Matignon ont posé les bases du destin commun. Un destin commun qui, depuis, continue chaque jour de s'édifier.

(Source Calédoscope)

### **Contact presse**

**Camille DUMARTY**  
Chargée de communication externe  
[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)